

Antananarivo, le 30 mai 2018

Le processus électoral au cœur des échanges d'expériences parlementaires francophones à Madagascar

A la demande de l'Assemblée nationale de la République de Madagascar, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la participation de l'UNICEF Madagascar, a organisé un séminaire parlementaire d'information et d'échanges à Antananarivo, les 29 et 30 mai 2018, à l'attention des parlementaires malgaches. Cet événement a réuni une trentaine de députés et de sénateurs sur le thème : « Le processus électoral ».

Lors de la cérémonie solennelle d'ouverture du séminaire, M. Jean-Max Rakotomamonjy, Président de l'Assemblée nationale et M. Malik Sarr, Ambassadeur, Directeur du Bureau régional de l'OIF pour l'Océan indien ont prononcé des allocutions. En outre, un message de M. Jacques Krabal, député de la République française, Secrétaire général parlementaire de l'APF, a été lu en présence des personnalités invitées parmi lesquelles M. le Vice-Président du Sénat et M. Datakarran Goburdhun, Ambassadeur de Maurice.

Sous la présidence du Président de l'Assemblée nationale puis de Mme Volatiana Pauline Randrianasolo, députée, Présidente de la Commission de la jeunesse et du sport, membre du programme *Jeunes parlementaires francophones* de l'APF, les débats ont été animés par M. Ouattara Abbas Imbassou, député (Côte d'Ivoire), rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF, M. Pierre-Flambeau Ngayap, sénateur (Cameroun), vice-président de l'Union parlementaire africaine (UPA), M. Frédéric Joël Aïvo, Professeur agrégé de droit public, Doyen de la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et Mme Nicolette Moodie, Cheffe de protection de l'enfance à l'UNICEF Madagascar.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.

La première journée a permis de sensibiliser les parlementaires malgaches sur l'Etat civil et le processus électoral, plus précisément sur les données générales comparées sur les processus électoraux dans l'espace francophone, ainsi que sur l'Etat civil et les listes électorales. Une partie de la journée a été réservée à la question des « enfants sans identité », sujet sur lequel l'APF est particulièrement mobilisée depuis trois ans suite aux travaux de sa Commission des affaires parlementaires. L'APF s'est ainsi engagée pour appuyer la mise en place de l'enregistrement universel des naissances.

La seconde journée a été consacrée à l'analyse du rôle des divers acteurs dans l'organisation d'élections libres, transparentes et inclusives, puis à l'étude des enjeux des révisions constitutionnelles en période pré-électorale. Une table-ronde finale a été organisée afin d'approfondir le partage d'expériences parlementaires.

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, une synthèse a été restituée dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale par le rapporteur et une évaluation personnalisée a été réalisée.

Le respect des particularités institutionnelles de chaque Etat et le partage d'expériences ont constitué le fil conducteur de ce séminaire qui a eu lieu dans un contexte politique sensible de résolution de crise pré-électorale. Les parlementaires malgaches ont pu s'informer sur la réalité des processus électoraux dans l'espace francophone et les conférenciers ont pu mieux appréhender les réalités malgaches.

Vigie de la démocratie, l'APF agit pour le respect de l'Etat de droit et la consolidation de la démocratie en mobilisant les parlementaires. Ce séminaire parlementaire s'inscrivait dans les actions de coopération menées par l'APF pour le renforcement des capacités du parlement malgache dans le cadre du programme MultiDevMada.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.